

LES TROIS COLONIES DE CONDE-sur-VEGRE

Conférence
faite par M. Pascal GUEBIN
le 26 août 1926

I

Les Sociétés ressemblent aux dames qui dissimulent volontiers leur âge, tantôt pour se rajeunir, tantôt, plus rarement, pour se vieillir. "J'ai quatre-vingts ans" nous a dit, cette année, Madame La Colonie." - "Soit, mais dans six ans, vous aurez cent ans et, trois ans après, soixante quinze." Expliquons ce mystère. Il s'est formé dans la commune de Condé trois sociétés différentes appelées du même nom : La Colonie, différentes par leur date de naissance, par leur constitution territoriale, par leur organisation administrative, mais reliées par une continuité morale, et vous verrez combien les idées des premiers fondateurs sont encore utiles aujourd'hui.

La première Colonie est née en 1832, sur un terrain de 400 hectares environ, s'étendant depuis l'Arbre de l'Empereur (Haut-Planet) jusqu'aux abords de Poulampont et depuis le carrefour des Barillets jusqu'aux lisières du Mesle. Un voyageur de 1832 décrit le paysage comme un golfe de bruyères, landes incultes et inhabitées ; les trois quarts de l'horizon sont fermés par la forêt de Rambouillet, qui s'arrête au bord des plateaux et n'est peuplée que de grands souvenirs historiques, une rivière, la Vègre, serpente vers l'ouest entre des prés et actionne le moulin de la Chesnaie, seule oasis dans ce désert; un chemin de terre battue conduit à l'église paroissiale de Condé; il faut plusieurs heures pour atteindre, soit au nord, soit au sud, les routes royales où circulent des voitures publiques menant à la capitale : bref une solitude comme dans certaines régions d'Amérique ou d'Afrique avant la colonisation. La terre attendait des hommes.

A Paris, en cette même année 1832, des hommes attendaient une terre. Les disciples de Charles Fourier, réformateur social, veulent faire une expérience de "colonisation intérieure" et ce sera une "colonie sociétaire". - Quelle est leur doctrine ? L'association. A pareille date, c'est à la fois un besoin et une hardiesse. Les nombreuses révolutions que Fourier a contemplées depuis sa naissance (1772) dans la forme du gouvernement et dans le monde du travail lui ont inspiré le désir de l'ordre, de l'harmonie la civilisation contemporaine ne lui offre qu'un spectacle de morcellement : division entre les partis politiques, haine des classes et, comme résultat, la misère? il faut changer cela : au lieu de s'opposer, s'associer. - S'associer en quoi ? En capital, travail, talent. L'un apporte sa fortune, l'autre ses bras, le dernier son cerveau. La part de chacun dans l'entreprise est représentée par des actions ; des dividendes remplacent le salaire. S'associer comment ? Par engrenage. C'est un des points les plus originaux de la doctrine, par quoi elle se distingue des autres systèmes socialistes et forme un contraste absolu avec le communisme oriental. Fourier est l'ennemi acharné de l'uniformité et de la contrainte "à la tartare"; il veut du travail attrayant, où chacun satisfait ses goûts. Soit, par exemple, la question des régimes alimentaires : le groupement par affinités permet de procurer à chaque convive le plat qu'il préfère, et quel moyen d'attraction, quel stimulant que d'offrir aux gens ce qui leur plaît ! Toutes les passions doivent être ainsi utilisées selon les compétences ; Néron boucher et Louis XVI serrurier auraient rendu service au genre humain. Plus les sentiments sont variés mieux fonctionnera l'association, comme un engrenage de roues dentées. L'émulation jouera un grand rôle. La "papillonne", tendance

naturelle de l'esprit au changement, s'accordera avec l'hygiène : de là, de courtes séances de travail, dans la même journée, la pratique de plusieurs métiers différents ; dans l'année, ni chômage, ni morte-saison mais passage d'un atelier à l'autre selon les besoins agricoles ou industriels du moment. La crise des domestiques n'existe pas, les associés étant alternativement serviteurs et servis. En particulier la cuisine ne sera jamais abandonnée à des salariés, dès la première mise en application de la doctrine. S'associer où ? A la campagne. Les grandes villes sont des gouffres, surpeuplés, foyers de révolution. La colonie aura une production agricole suffisante pour assurer l'alimentation de ses ouvriers en supprimant l'intermédiaire des marchands exploités (cette solution, cette liaison directe entre producteurs et consommateurs, ne valait-elle pas mieux que les restrictions d'août 1926 ?)

Le 28 juin 1832, le Journal officiel du fouriérisme annonce que plusieurs propriétés ont été visitées aux environs de Paris, mais sans succès ; le 19 juillet on demande un sol accidenté, prairies et cours d'eau. Le 15 novembre M. Devay, propriétaire du Rouvray, et M. Baudet-Dulary, propriétaire de la Chesnaie, mettent 400 hectares à la disposition des réformateurs; le 22 novembre, projet d'acte de société ; le 11 juin suivant, légalisation de l'entreprise sous forme d'une société en commandite. Le 22 septembre 1833 Fourier vient au moulin de la Chesnaie et écoute le compte rendu de la première année de travaux : une centaine d'hommes sont venus; 200 hectares de bruyères sont défrichés, 13 000 arbres plantés; au bord de la Vègre, une briqueterie est édifée (elle existe encore désaffectée); sur le plateau du Rouvray, d'où l'on embrasse un panorama étendu, commence à s'élever le bâtiment principal, le "phalanstère"; terminé, il ressemblerait au palais de Versailles, avec deux longues ailes contenant des passages couverts qui conduisent aux pavillons éloignés, à cette époque, c'est un chantier où s'amoncellent briques et madriers comme au Far-West; on a construit des étables pour les bestiaux et des abris provisoires pour les ouvriers qui y ont passé un hiver neigeux. En 1834, le 12 juillet; la deuxième assemblée générale se tient au Rouvray même, mais six actionnaires seulement y assistent et l'année suivante, six "environ". En 1836, le 24 avril, la société est dissoute et les terrains retournent à leurs anciens propriétaires. La cause de cet échec, où plusieurs centaines de milliers de francs furent engloutis ? L'insuffisance du talent. Un associé eut pendant trois mois la responsabilité du moulin "et, pendant trois mois, impossible d'avoir un sac de farine". Dulary, excellent philanthrope (vous avez sous les yeux le médaillon qui contient son portrait) ne possédait pas les qualités d'un chef : il n'a pas su conduire l'entreprise et s'est découragé.

Dès 1837 on songeait à la faire revivre. Avec des enfants, puisque les hommes n'avaient pas réussi. Le 20 août, les fouriéristes de Paris votent un crédit de 10.000 frs pour "l'Institut scientifique de Condé". En 1840 une société se constitue et achète le terrain (15 juin); mais celui-ci est revendu, après un nouvel échec, aux frères Chambellant (1842). Il semblait, cette fois, que tout fût fini.

II

La deuxième Colonie, "Colonie agricole-manufacturière" s'organise en 1846-1848 sur 34 hectares seulement, à l'est du Rouvray et de la Chesnaye. Le territoire est plus restreint et plus éloigné des lieux qui conservent le mauvais souvenir des précédents échecs. Et puis le voyage de Paris est devenu plus facile ! Le prospectus spécifie qu'on a désormais le chemin de fer jusqu'à Versailles ; on trouve à côté du château une voiture qui part à quatre heures du soir pour Nogent-le-Roi ; on fait halte à Condé et là on demande son chemin.

Un acte notarié est passé à Houdan, le 26 avril 1848 entre Dulary et autres pour faire du cartonnage : c'est la société dite des "cartonniers". Une grande maison se construit (celle où nous sommes réunis ce soir), à côté se dresse un hangar : voilà à peu près tout ce qu'a pu réaliser la Société. Mais les locaux ainsi bâtis ne vont pas manquer de locataires. La colonisation est achevée, l'aménagement commencera.

En 1850, le 13 septembre, MM. Pouliquen et autres prennent à bail la propriété et y forment un "ménage sociétaire". Le 16 septembre inventaire du mobilier : 2 miroirs cassés, 1 damier, 4 (je dis bien quatre !) baignoires, 1 parapluie de coton et divers autres objets. Pour la période du 12 août 1852 au 20 août 1853 nous possédons le carnet de la cuisinière : éclairés tantôt par des chandelles, dont voici les mouchettes, tantôt par une lampe à huile, les Sociétaires mangent surtout du poisson, du porc, du lait, des fruits. Les prix ? Pour la modique somme de 1 franc on obtient, au choix, 2 douzaines d'œufs, 1 livre de beurre, 1 livre de sucre, 1 poulet entier. Un seul article de 2 frs,90 comprend à la fois les bretelles, les sabots et les menus plaisirs d'Emile.

Faites bien attention à cette expression : "ménage sociétaire" au singulier (d'où viennent les initiales M.S. sur notre linge et notre argenterie), et non pas "ménages associés" comme l'ont dit par erreur plusieurs auteurs et comme Donnay a feint de le croire dans sa pièce "La Clairière", parodie de la Colonie. Il s'agit ici d'une association ayant une unité morale, et non pas d'une simple juxtaposition de familles, comme dans ces lotissements de la banlieue parisienne où deux voisins se parlent au-dessus d'une clôture.

En 1859, un voyageur décrit la Colonie : 25 chambres, des résidents et des invités ; prix économiques grâce à la gestion d'un comité, des chemins agréables, où la pluie filtre dans le sable sans former de boue ; quelques sapins; le silence et le calme (ce tableau ne semble-t-il pas tracé d'hier ?). Dans ce calme une catastrophe survient : en cette même année 1859, le 4 novembre, jugement du tribunal de Mantes, prononçant la dissolution de la Société des cartonniers et ordonnant la mise en vente de la propriété.

III

La troisième Colonie, "Société immobilière", s'est fondée en 1860, avec le but de devenir propriétaire des 34 hectares et de louer aux membres du Ménage sociétaire, des chambres, les locaux communs et la jouissance d'un terrain de 7 hectares "l'Enceinte du Ménage". Les communications continuent à s'améliorer : la ligne ferrée de Versailles à Chartres est ouverte, une gare est établie au Perray (1862), qu'une route carrossable relie à Condé ; pendant quelque temps le voiturier dépose au tournant de la "Brochette" les voyageurs et les "bagages, et ceux-ci achèvent le trajet en brouette, parfois après une nuit passée dans le fossé; enfin, grâce à une entente avec ses voisins et avec la commune d'Adainville (1874), la Colonie est desservie par une route empierrée : désormais le passage régulier d'une diligence, ses appels de corne, les rassemblements aux arrivées et aux départs, font partie de la vie sociétaire au même titre que la venue quotidienne du facteur rural.

Le projet de statuts de l'Immobilière remonte au mois d'avril 1860 ; la Société est fondée le 22 juillet, et, le lendemain, achète le terrain. Celui-ci avait grand besoin d'être aménagé : éloigné des défrichements primitifs, il conservait des landes de bruyères et de genêts. On sème, on plante à la main, des pins, des chênes, des arbres exotiques (dont vous verrez les noms et les emplacements sur le plan de M. Bonnier). Des allées se tracent : M.

Pouliquen, en conduisant une vache, fraie le sentier qui longe la Vègre ; ailleurs s'étendent l'Allée des dames, l'Allée des sapins. Une pelouse, baptisée "le jardin anglais" se dessine devant la grande maison ; ici, des massifs de rhododendrons ; là, des corbeilles de fleurs (que Fourier aimait tant) ; la vigne encadre les fenêtres ; plus loin, potager, verger, champs de pommes de terre sont agrandis ou créés. Voici maintenant, pour les enfants qui croient que les maisons poussent comme des champignons, la chronologie des constructions : 1862, le pavillon jaune (dit "Le Chalet") est commencé ; 1864, le pavillon blanc avec sa tourelle ; 1868, le pavillon rouge et le kiosque Paul Milliet ; 1872 la cabine Moigneu ; 1901 la cabane Robert Halt ; enfin les installations modernes : garage pour automobiles et éclairage électrique.

Tout cela est l'œuvre des 161 sociétaires qui se sont succédé depuis 1860. Vous trouverez leurs portraits dans les cadres du salon, dans les albums de photographie, dans les mémoires de Paul Milliet. Représentez-vous leurs actions, orientées vers le bonheur commun, leurs distractions collectives (promenades en forêt, jeu de boules, concerts et lectures, charades costumées), et particulièrement, les travaux des enfants. En 1870 un rapport officiel dit : "La directrice de notre ménage (la déléguée à la table à l'époque de la cueillette des légumes, des fruits, des conserves et des confitures) a su provoquer, et nul n'a résisté à son appel, un travail volontaire à courtes séances... L'arrosage des jardins et l'enlèvement des foin ont été aussi l'occasion de formation de groupes." Il est question, en outre, après chaque repas, d'un travail non spécifié ; je suis sûr qu'il s'agit, déjà, de l'épluchage des légumes. Ce rapport est de M. Morellet, l'un des fondateurs de 1860 ; son fils (que je salue respectueusement), son petit-fils et son arrière petite-fille Gisèle sont ici ce soir. La directrice si active se nommait Madame Moreau ; nous avons parmi nous le souvenir de sa fille Fanny Dubief, son petit-fils André, qui sera reçu après-demain, et ses arrière-petits-enfants, dont la serviabilité continue la tradition familiale.

C'est que les enfants - les "lutins", les "bambins", les "jouvenceaux" comme les appelle Fourier - ont toujours aimé venir ici. "Il faut, écrit M. Morellet, n'attacher nos souvenirs qu'aux jours heureux que nous avons passés dans cette Colonie dont on dit quelquefois du mal quand on y est, qu'on regrette quand on l'a quittée et où l'on revient toujours avec plaisir". Qu'ils se disent, en jouant gaîment sous les arbres ou sur les pelouses : "Tout cela nous le devons à ce vieux Monsieur dont le buste est au fond de la galerie, et à ses amis. Associons-nous pour l'intérêt général". Et, puisque nous connaissons l'acte de naissance de la première des trois Colonies, donnons-nous rendez-vous en 1932 pour le centenaire du phalanstère de Charles Fourier.